

# L'histoire de la truffe noire sur le mont Ventoux et son intérêt économique

## L'exemple de la commune de Bedoin

par Dominique BARRY-ETIENNE, Sébastien DIETTE et Pierre-Jean MOUNDY

***La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle a connu l'apogée de la production de truffes en Vaucluse. Le semis de glands pour récolter des truffes procure une source de revenus supplémentaires pour les communes, particulièrement en forêt de Bedoin. Son rôle économique est loin d'être négligeable, aujourd'hui encore, même si le montant des adjudications a fortement baissé depuis la fin des années 1990.***

L'histoire de la forêt du mont Ventoux est généralement associée à celle de la truffe noire (*Tuber melanosporum* Vitt.).

Dans cet article, nous nous proposons de présenter le lien entre l'évolution de la production de truffes au XIX<sup>e</sup> siècle et deux événements particuliers : la découverte du semis de glands pour récolter des truffes et les lois sur le reboisement en zone de montagne. Puis, nous évaluerons l'importance économique de la truffe — notamment par rapport aux revenus du bois — aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, en nous appuyant sur l'exemple d'une commune du mont Ventoux dont la production truffière est historique : Bedoin.

La présentation de l'évolution de la production de truffes faite dans la première partie de cet article porte sur le département de Vaucluse, et plus particulièrement sur le mont Ventoux lorsque cela est possible. L'approche économique concerne seulement la forêt communale de Bedoin (6 300 ha) dont la quasi-totalité de la surface est mise en adjudications pour le droit de fouille des truffes.

## Historique de la production truffière dans le Vaucluse au XIX<sup>e</sup> siècle

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la production annuelle de truffes dans le département de Vaucluse atteint 470 tonnes d'après Chatin (1892). De nos jours, la quantité récoltée dans ce département oscille seulement entre 10 et 30 tonnes selon les années. Les causes évoquées pour expliquer les raisons de cette chute de production sont l'exode rural, les guerres mondiales, la déprise agricole ou encore le changement climatique...

La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle a été l'apogée de la production de truffes en Vaucluse et dans toute la France, nous en détaillons ci-après les différentes étapes.

### La naissance de la trufficulture dans le Vaucluse

En 1810, Joseph Talon, habitant de Saint-Saturnin-lès-Apt, sema des glands sur terres arides et pauvres et découvrit quelques années plus tard des truffes au pied de ses jeunes arbres. Malgré le secret qui entourait cette découverte, celle-ci se répandit et la méthode fut rapidement appliquée dans d'autres départements. La truffière artificielle était née.

Cette découverte est définitivement rendue publique par M. Rousseau, habitant de Carpentras et trufficulteur, qui présente ses

travaux sur les semis de glands en vu de récolter des truffes à l'Exposition universelle de 1855 où il sera primé.

Chatin, en 1892, a dressé la liste d'un certain nombre de truffières créées en Vaucluse durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle grâce à cette technique :

- 1810, Talon à Saint-Saturnin-lès-Apt,
- 1812, Carbonnel à Roussillon et Lioux,
- 1812, Vaison à Fontaube,
- 1817, Vendran à Bedoin,
- 1826, le Docteur Bernard à Valsorgues (commune du Saignon),
- 1841, Gallibert à Bonnieux et Buoux,
- 1842, Dauberte à Bedoin,
- 1843, Jean à Bedoin,
- 1847, Agnel au hameau des Agnels,
- 1847 - 1850, Rousseau à Carpentras,
- 1848, Bonnet à Apt,
- 1849, Gerbaud à Bedoin,
- 1850, le Marquis des Isnards à Martinet.

### L'essor de la trufficulture en milieu de siècle

Le semis de glands pour récolter des truffes ne laisse pas les autorités de l'époque indifférentes, elles voient là une source de revenus supplémentaires pour les communes. Le 6 novembre 1856, M. Durand St-Amand, préfet de Vaucluse, adressa une circulaire aux autorités locales pour leur recommander les semis de chênes truffiers : « *Il est un objet que je crois devoir vous recommander d'une façon spéciale : je veux parler de la production de truffes. D'après des expériences qui ont été faites et qui ont mérité à M. Rousseau une médaille d'or, on arrive, en peu d'années, à obtenir des truffes dans des terrains boisés au moyen de semis de glands cueillis sur des chênes autour desquels croît communément cette substance végétale et qu'à raison de cette circonstance on appelle vulgairement chênes truffiers. Cette découverte deviendrait une source de produits pour beaucoup de communes du département qui possèdent des parties déboisées ou des terres vaines et vagues. J'insiste sur l'utilité et l'avantage du reboisement par le chêne truffier et j'invite MM. les maires des localités où il existe petite contenance pour y semer des glands de chênes truffiers. [...] J'autorise l'imputation de la dépense sur le crédit du budget de 1856 ou 1857* ».

**Photo 1 :**

Brûlé  
Photo O. Chandiooux /  
Alcina



Cette circulaire a porté ses fruits. A la fin de 1865, il y avait déjà dans le département de Vaucluse 3 387 hectares reboisés par semis de chênes à vocation truffière (extrait de G. Laferrière dans « *Les truffes du Ventoux* », CTMVCV 2004).

Parallèlement à ces décrets locaux, l'état vota la loi sur le reboisement des terrains en montagne (RTM) du 28 juillet 1860 qui promulgue le reboisement obligatoire par l'État de tout terrain dont l'état du sol représente un danger pour les terrains inférieurs. Nous ne rentrerons pas ici dans les détails du reboisement du mont Ventoux, traités par ailleurs dans l'article de J.-M. Ningre (Cf. p. 319). Cette loi a permis d'augmenter la surface des zones boisées qui pour certaines d'entre elles se sont avérées être écologiquement favorables à la truffe noire. En 1875, sur les massifs du mont Ventoux, des Monts de Vaucluse et du Luberon, environ 60 000 hectares étaient déjà semés ou plantés de Chênes et de résineux.

A la lecture des nombreux ouvrages traitant de la truffe écrits au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, on comprend que la production du champignon dans la première moitié du siècle a fortement progressé. Le tableau ci-dessous, construit à partir des données de Chatin (1892), indique la progression de la production truffière entre 1868 et 1889, truffe noire (*T. melanosporum*) et truffe de Bourgogne (*T. uncinatum*) confondues). On constate que la production était déjà très importante en 1868 (en Vaucluse notamment), preuve que les reboisements liés à la loi de 1860 ne sont pas la seule explication à la très forte augmentation de la production de truffes dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

La loi sur le reboisement de 1860 semble également avoir eu un effet positif sur la production truffière puisqu'une trentaine d'années plus tard, la production en France s'était encore accrue de 22% (Cf. Tab. I). L'augmentation de la production est variable d'un département à l'autre. Pour le Vaucluse, la récolte a augmenté de 19%, passant de 380 tonnes en 1869 à 470 en 1889. Ces chiffres paraissent faibles par rapport aux surfaces plantées dans ce département, mais la dynamique du système truffier implique que les plantations issues des premiers semis doivent être après 30-40 ans sur le déclin. Grâce au reboisement continu de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les nouvelles

places qui entrent en production prennent le relais. Il est à noter aussi que suite à la crise du phylloxéra de nouvelles terres ont été semées de glands à vocation truffière dans les années 1870.

### **Un moyen de protéger les récoltes : l'adjudication**

C'est au XV<sup>e</sup> siècle, que la récolte de truffes a commencé à être réglementée (DUC-MAUGE et DUPLESSY, 2003) soit par soucis de conservation des espaces forestiers alors fragilisés par une surexploitation, ou par soucis de défense d'un produit de valeur gastronomique et marchande.

Rapidement, le système d'adjudication ou de fermage du droit de fouille des truffes sera mis en place dans certaines communes du Sud-Est de la France. Finalement, pour limiter les fraudes, le parlement d'Aix légifère en 1784 spécifiquement sur la cueillette des truffes en terrain privé. L'usage de l'adjudication se généralise.

## **La truffe en forêt communale de Bedoin**

### **Données pour le XIX<sup>e</sup> siècle**

#### **Le début des adjudications**

Les données antérieures à 1860 dont nous disposons sont très limitées. La première adjudication date de 1841, suivie par celles de 1844 et 1849 dont le prix s'élevait à 865 F pour un seul lot de 3 053 hectares (*Les truffes du Ventoux : une histoire millénaire*,

**Tab. I :**  
Evolution de la production (en T) de truffes dans le quart Sud-Est et dans les principaux départements producteurs français  
Source : Chatin 1892

Département	Production en 1868	Production en 1889
Hauts-Alpes	2,5	4,5
Gard	5	8
Lozère	6	8
Alpes-Maritimes	6	8,5
Hérault	15	18
Bouches-du-Rhône	20	24
Dordogne	120	160
Drôme	120	180
Lot	300	360
Alpes-de-Haute-Provence	300	380
<b>Vaucluse</b>	<b>380</b>	<b>470</b>
France	1532,5	1967

Confrérie de la truffe du mont Ventoux et du Comtat Venaissin, 2004). Il semblerait que ce soit suite à l'adjudication de 1854 que la production de truffes dans la commune de Bedoin explosa. En effet, d'après Duc-Maugé et Duplessy (2003), cette adjudication n'avait pas trouvé preneur auprès des gens du village et l'acquéreur « étranger » fit fortune grâce à la truffe. Dès lors, la concession fut divisée en plusieurs lots et leurs prix ne cessèrent d'augmenter.

## Le reboisement de la forêt communale de Bedoin

La forêt communale de Bedoin occupe une surface de 6 300 hectares, elle recouvre la plus grande partie du versant sud du mont Ventoux où elle s'étage de 400 à 1911 mètres d'altitude. La première mesure conservatoire prise à l'égard de la forêt de Bedoin se trouve être la soumission au régime forestier de

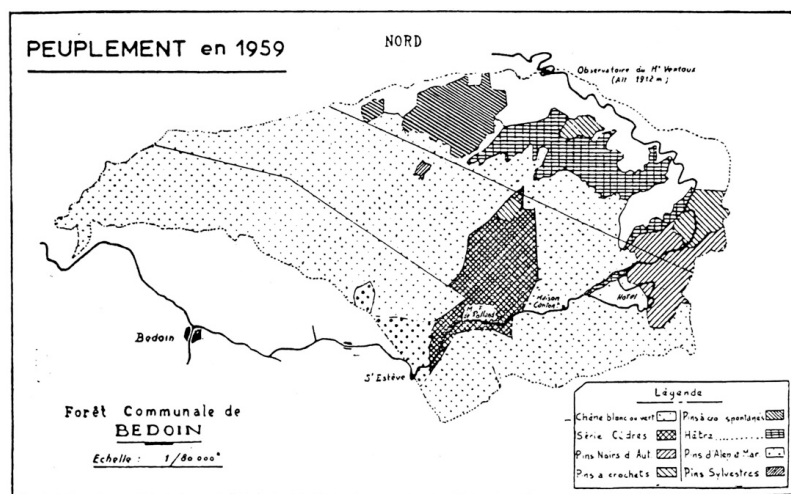
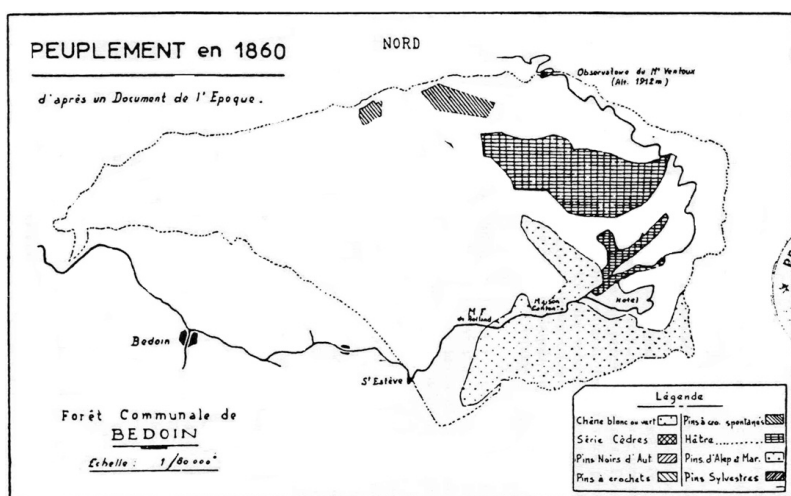
4 473 hectares par décision ministérielle du 3 juin 1830.

Sur la commune de Bedoin, les chantiers de reboisement ont débuté avant que ne soit promulguée la loi de 1860. D'après Fesquet (1997), dès 1840, les différents maires de la commune de Bedoin ont eu pour objectif de reboiser le massif. En 1858, une prime de 400 F était allouée aux propriétaires qui s'impliquaient dans les essais d'ensemencement. Devant le succès de cette mesure, le reboisement général de tout le massif fut voté le 6 novembre 1859.

Après le vote de la loi du 28 juillet 1860 sur le reboisement des terrains en montagne, le maire de la commune demande au Sous-préfet de Carpentras que sa commune puisse bénéficier des subventions prévues pour continuer l'action engagée en 1859. Il défend les prétentions de sa commune en faisant ressortir les différents produits qui pourront être valorisés dans sa forêt, dont la truffe : « *Au point de vue de l'intérêt général aucune commune n'a droit à une subvention soit de l'État soit du département comme la commune de Bedoin. Une immense étendue de terrain à reboiser (4 000 ha), l'alimentation assurée du département en bois de chauffage et bois d'industrie, la perspective pour l'État de se créer des ressources pour le service de la marine, la multiplication à l'infini d'une tubercule (la truffe) qui est une source immense de revenus et fournit à lui seul maintenant une branche de commerce considérable, une plus grande facilité d'exploitation pour les mines de fer [...]* ».

Tout ceci aboutit à un reboisement de 2 500 ha entre 1861 et 1875 qui fut complété dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle par le boisement de 500 ha (Cf. article p. 319).

**Cartes 1 et 2 :**  
Etat de la forêt communale de Bedoin en 1860 avant les grands reboisements et en 1959  
Source : Maury, 1960



Année	Surface reboisée
1861	64 ha
1862	220 ha
1863	447 ha
1864	306 ha

Le reboisement s'est étalé sur une quarantaine d'années, mais la majeure partie a été réalisée entre 1861 et 1870. Au final, près de 2 000 hectares ont été reboisés en chêne vert et chêne blanc, dans la partie basse de la forêt.

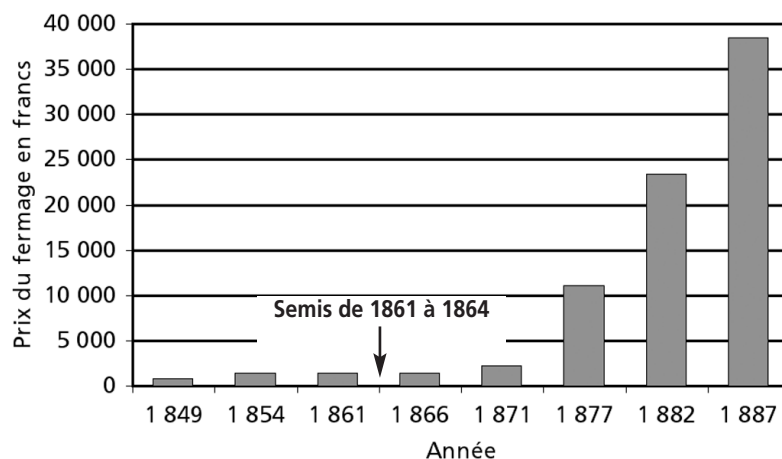
## L'apparition de la production truffière en zones reboisées

D'après Chatin (1869), les premières truffes imputables au reboisement sont récoltées sous les jeunes chênes dès 1869. Georges-Grimblot (1887), inspecteur des forêts à Avignon à partir de 1873, s'est très largement intéressé à la truffe comme revenu supplémentaire pour les forêts méditerranéennes. Il décrit sur la base du prix des adjudications comment la production de truffes a fortement augmenté : « *avant que les repeuplements, par voie de semis de glands de chêne vert et de chêne blanc, effectués ensuite de la loi de 1860 [...] dans les grands vides existants au mont Ventoux de Bedoin commencent à donner, la récolte [de truffes] dans les taillis rapportait 1 400 francs. Pour le bail de six années qui a pris fin au 30 avril 1877, le prix de fermage s'était élevé à 2 270 francs, soit 870 francs de plus qu'antérieurement. Cette première augmentation a été due à ce que l'amodiatraire avait compté que pendant la durée de son bail les repeuplements les plus âgés entreraient en production. C'est ce qui est arrivé : depuis trois ans la truffe s'est montrée avec abondance sur 80 à 100 hectares au bas de la montagne (semis de 1861 et 1862)* ».

## L'envolée du montant des adjudications

Georges-Grimblot a continué à s'intéresser à la production de truffes et à sa pérennisation dans la commune de Bedoin au travers du prix des adjudications (GEORGES-GRIMBLOT, 1878 et 1887). La figure 1 représente l'évolution du prix de ces adjudications pour la forêt de Bedoin à partir de 1849. A partir des années 1870, le prix de vente des adjudications va fortement progresser jusqu'aux enchères de 1887, où il atteint 38 485 F. Il faut noter que le XIX<sup>e</sup> était un siècle de très grande stabilité monétaire (pas d'inflation). Ainsi, il est possible de comparer le montant des adjudications sur la période pour laquelle nous disposons des données (1849 – 1887).

Un grand nombre de chênes issus des semis ont commencé à produire après la dixième année, soit au début des années 1870. On peut émettre l'hypothèse que l'augmentation du prix de vente des adjudications en forêt communale de Bedoin est liée à l'augmentation de la production en



truffes. Cette hypothèse ne tient toutefois pas compte d'une possible augmentation du prix du kilo de truffes qui impacterait le montant des adjudications.

## L'importance de la truffe dans les revenus communaux

Sur les milliers d'hectares de semis de chênes effectués durant le XIX<sup>e</sup> siècle, certains sont devenus d'immenses truffières naturelles. Nous venons de voir que les revenus qu'en tirait la commune de Bedoin étaient en constante augmentation de 1849 à 1887.

Malheureusement, pour cette même période, nous ne disposons pas des données nous permettant d'évaluer l'impact des adjudications sur le budget de la commune ou la part de ces adjudications dans les revenus forestiers. Toutefois, deux publications concernant respectivement le canton de

**Fig. 1 :**

Evolution du prix annuel des adjudications pour la forêt de Bedoin à partir de 1849  
Sources : Georges-Grimblot, 1878 ; Confrérie de la truffe du mont Ventoux et du Comtat Venaissin, 2004

**Photo 2 :**

Truffières à Beaumont  
Photo O.C. / Alcina



Commune	Surface de la forêt communale	Recette annuelle « truffe »	Recette annuelle « bois »	Part de la truffe dans la recette forestière
Albiosc	30 ha	260 à 320 francs	67 francs	79 % à 83 %
Quinson	862 ha	465 à 1 265 francs	990 francs	32 % à 55 %
Roumoules	321 ha	1 015 à 1 420 francs	238 francs	81 % à 86 %
Montpezat	94 ha	345 à 770 francs	445 francs	44 % à 63 %
Allemagne	224 ha	42 francs	1 050 francs	4 %

**Tab. II :**  
Recettes issues des adjudications truffes et de la vente de bois dans quelques communes du canton de Riez pour la période 1862-1867

Source : Tassy, 1868

Carpentras et le canton de Riez dans les Alpes de Haute-Provence (autre grande zone de production truffière) nous apportent quelques éléments.

#### *Mouillefert (1888) pour le canton de Carpentras*

Mouillefert explique que le rendement d'une truffière naturelle est très variable, de fait, les prix de l'affermage varient de 0,05 F à 8 F/ha/an. Toutefois, ces revenus peuvent être très avantageux puisqu'ils peuvent atteindre 60% du prix des revenus du bois pour une même surface. Dans la forêt du canton de Carpentras, l'affermage pour la truffe rapporte 29 000 F et le bois 50 000 F.

#### *Tassy (1868) pour le canton de Riez*

Tassy liste dans sa publication les revenus en bois et en truffes des communes du canton possédant une forêt soumise au régime forestier pour la période 1862-1867 (Cf. Tab. II).

Tassy précise que tous les chiffres utilisés sont officiels, qu'ils prouvent surabondamment que les truffières naturelles sont fort appréciées, et qu'elles sont une source importante de revenus pour la commune. Il explique que la seule valeur de ces forêts, outre la truffe, est de l'ordre de l'intérêt général : fourniture de bois de chauffage, de bois de construction et d'engrais que les habitants ne pourraient se procurer dans le commerce. Les bois n'ont pas de valeur commerciale à proprement parler, à cause des nombreuses mines de lignites découvertes (qui font diminuer les besoins en bois de chauffage), des difficultés de vidange des bois et de l'éloignement des grands centres de consommation. Finalement, l'auteur précise que les deux intérêts de la forêt — intérêt général et production truffière — devront être conciliés dans les prochains aménagements.

## Données pour le XX<sup>e</sup> siècle

La bibliographie concernant la production de truffes ou les adjudications est pauvre sur la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Le même constat a déjà été fait à propos de la littérature relative à la gestion des truffières (DIETTE et LAURIAC, 2004). Pour le XX<sup>e</sup> siècle, nous nous contenterons donc de données recueillies pour deux périodes distinctes :

– 1950 - 1960, grâce aux données que fournit Maury (1960) dans son ouvrage « *Le reboisement de la forêt de Bedoin et son enseignement* » ;

– 1994 - 2004, grâce aux données fournies par la commune de Bedoin.

### Période 1950 - 1960

Maury (1960) indique l'ensemble des ressources forestières de la forêt communale de Bedoin pour la période 1950 - 1958.

Cf. Tab. III et Fig. 2.

Le prix de vente des adjudications est passé de 92 500 F en 1950, à 1 085 500 F en 1954, puis à 1 566 500 F en 1959.

Le revenu tiré des adjudications est faible jusqu'en 1953, ce qui correspond peut-être à une conséquence de la seconde guerre mondiale (la population des « rabassiers » ayant fortement diminué). Dès 1954, le revenu tiré des adjudications est multiplié par près de 12 ! Lors de l'adjudication de 1959, le prix de vente augmentera encore de 50% ce qui, une fois les montants actualisés, ne représente qu'une augmentation de l'ordre de 10% par rapport à 1954.

La part de la truffe dans le total des recettes forestières de la commune est très variable, ce qui est dû à la forte variabilité des revenus tirés du bois (produits principaux) : de 14 000 € à plus de 90 000 € selon les années.

On distingue toutefois deux périodes distinctes liées à la forte augmentation du prix de vente des adjudications :

– jusqu'en 1953, la part de la truffe dans les recettes forestières varie entre 3,1 % et 10,5 % ;

– de 1954 à 1958, la part de la truffe dans les recettes forestières varie entre 16,6 % et 31,7 %.

Maury (1960) écrit que « *La commune fait recette des produits de sa forêt qui, certaines années, sont arrivées à alimenter tout son*

Année	Produits principaux	Truffes	Charges en argent	Menus produits ligneux	Indemnités diverses	Champignons	TOTAL RECETTES	Part de la truffe
1950	27 418	1 981	0	35	212	0	29 646	6,7%
1951	21 724	1 770	0	8	230	0	23 732	7,5 %
1952	55 720	1 801	291	88	305	0	58 205	3,1 %
1953	14 368	1 794	116	330	421	0	17 028	10,5 %
1954	82 934	20 842	3 379	0	793	0	107 948	19,3 %
1955	91 155	20 006	7 648	94	245	1 272	120 420	16,6 %
1956	37 319	19 420	1 252	948	606	1 685	61 230	31,7 %
1957	55 377	15 903	0	498	4 474	2 290	78 542	20,2 %

**Tab. III :**

Recettes issues de la forêt communale de Bedoin sur la période 1950 - 1958. Les montants ont été actualisés en euro 2006

Source : Maury, 1960

*budget ordinaire (1954) et en alimentent régulièrement la moitié* ». Pour l'année 1954, on peut donc considérer que les recettes tirées des adjudications truffières ont représenté près de 20% du budget ordinaire de la commune.

### Données de 1994 à 2004

Pour cette période, la commune de Bedoin nous a communiqué les prix de vente de trois séries d'adjudications (1994-1998 ; 1999-2003 ; 2004-2008) ainsi que les revenus tirés des ventes de bois en forêt communale de 1995 à 2004.

Cf. Tab. IV et Fig. 3.

Le montant des adjudications, actualisé en euro 2006, est de près de 45 000 € au milieu des années 1990, soit plus du double des meilleurs montants observés dans les années 1950 ! Cette donnée est quelque peu étonnante, puisque la production de truffes en Vaucluse (et *a priori* celle du mont Ventoux n'échappe pas à la règle) est en forte diminution depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. On peut émettre l'hypothèse que c'est le prix élevé de la truffe (de par sa rareté) qui a permis aux adjudications de conserver une valeur importante.

En termes d'évolution, on remarque une chute importante du montant des adjudications. Ce montant a en effet diminué de près de moitié, passant de 45 000 € en 1995 à 21 500 € en 2004 !

Contrairement à la période 1950 - 1958, nous ne disposons pas de l'ensemble des recettes forestières de la commune mais juste du bois et de la truffe. En considérant que ces deux ressources constituent la plus grande part des recettes forestières de la commune de Bedoin (c'est le cas pour la

période 1950 - 1958), on peut estimer que la part de la truffe dans les revenus forestiers de la commune oscille entre 22,6% et 65,8%.

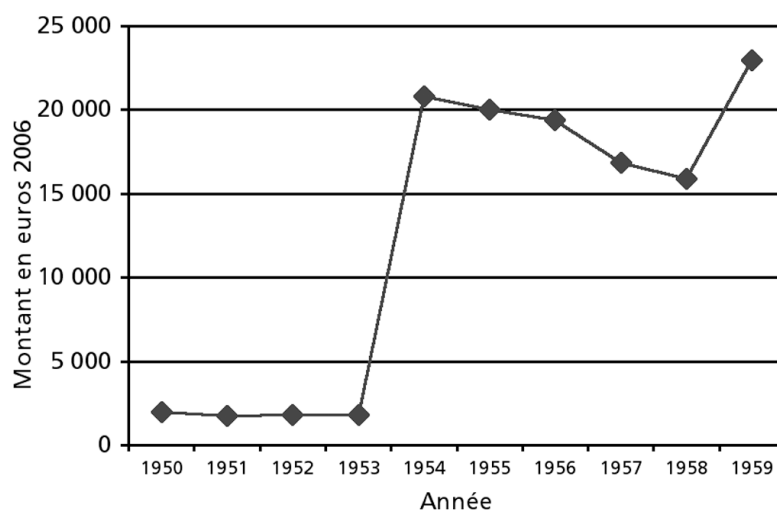
Sur la période 1995 - 2004, la part de la truffe dans les revenus forestiers de la commune de Bedoin est de 36,7%.

### Conclusion

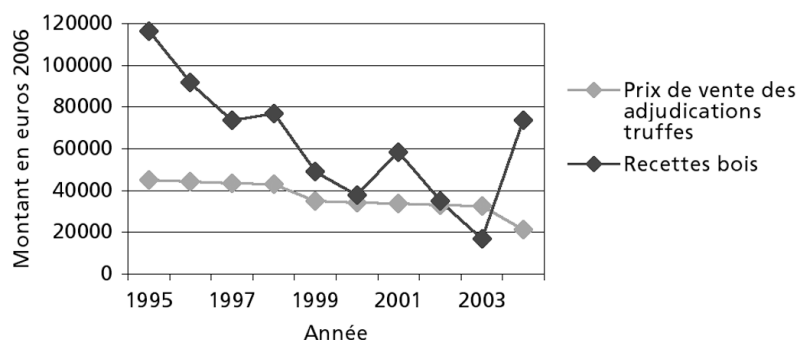
La forêt du mont Ventoux, depuis son extension au XIX<sup>e</sup> siècle, est intimement liée à la truffe noire. Le succès de cette « culture » a permis d'apporter aux communes concernées, des revenus conséquents qui représentent depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à 65% des revenus forestiers de la commune de Bedoin. Pour pousser l'analyse plus loin et interpréter plus finement l'évolution du montant des adjudications, il faudrait

**Fig. 2 :**

Evolution du prix de vente des adjudications de truffes en forêt communale de Bedoin pour la période 1950 - 1959. Les montants sont actualisés en euros 2006  
Sources : commune de Bedoin ; Le pouvoir d'achat de Peuro et du franc (IPC), INSEE, 2006



Année	Prix de vente des adjudications truffes	Recettes "bois"	Part de la truffe
1995	44 992,5	116 550,8	27,9 %
1996	44 122,6	91 981,8	32,4 %
1997	43 588,2	73 615,0	37,2 %
1998	43 287,5	76 883,7	36,0 %
1999	34 883,3	49 023,2	41,6 %
2000	34 303,5	37 957,1	47,5 %
2001	33 741,9	58 529,7	36,6 %
2002	33 091,7	35 234,0	48,4 %
2003	32 421,4	19 871,0	65,8 %
2004	21 502,1	73 772,9	22,6 %



**Tab. IV et Fig. 3:**

Evolution du prix de vente des adjudications truffes et des recettes tirées de la vente de bois en forêt communale de Bedoin. Les montants sont actualisés en euro 2006

Sources : commune de Bedoin ; Le pouvoir d'achat de l'euro et du franc (IPC), INSEE, 2006

Dominique BARRY-ETIENNE, Sébastien DIETTE, Pierre-Jean MOUNDY SARL Alcina 2, place Pierre Viala 34060 Montpellier cedex  
Tél. : 04 99 61 29 17  
Mél : sebastien.diette@alcina.fr  
www.alcina.fr

intégrer les données de ventes de truffes (volumes et cours). Mais l'objectif de cet article était surtout de montrer que la truffe noire sur le mont Ventoux, et particulièrement en forêt de Bedoin, joue un rôle économique qui est loin d'être négligeable. C'est encore le cas aujourd'hui, même si le montant des adjudications en forêt communale de Bedoin baisse fortement depuis la fin des années 1990.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la production truffière était suffisamment importante pour avoir justifié la mise en place d'un système d'adjudications et avoir permis l'émergence de la sylviculture truffière (DIETTE et LAURIAC, 2004). La prise en compte de la production truffière dans la gestion forestière est donc pertinente, notamment dans les chênaies du mont Ventoux dont l'intérêt économique en termes de production de bois est relativement limité. Cette prise en compte, réclamée par un certain nombre de forestiers dès le XIX<sup>e</sup> siècle, se traduit aujourd'hui par la réalisation d'une typologie de stations pour la production truffière à l'initiative de l'Office national des forêts de Vaucluse (Cf. article pp. 403-408).

Les auteurs tiennent à remercier tout particulièrement M. Reynard, Maire de la commune de Bedoin et Mme Constant de la mairie de Bedoin pour avoir mis à leur disposition de précieuses données.

## Bibliographie

- CHATIN A.D. 1869. La truffe. Ré-édition Lacour-Ollé, 204 p.
- CHATIN A.D. 1892. La truffe. Botanique de la truffe et des plantes truffières – sol – climat – pays producteurs – composition chimique – culture, récolte, commerce, fraudes, qualités alimentaires, conserves, préparation culinaire. Editions Baillière J.B. Et Fils, 370 p.
- CONFRERIE DE LA TRUFFE DU MONT VENTOUX ET DU COMTAT VENAISSIN. 2004. Les truffes du Ventoux, une histoire millénaire. Editions Barthelemy. 111 p.
- DIETTE S, LAURIAC A. 2004. La Sylviculture truffière : aperçus historiques, apports techniques et enjeux pour la région méditerranéenne. *Rev. For. Fr.*, LVI – 3 ; pp 219-230.
- DUC-MAUGE B. , DUPLESSY B. 2003. Le livre de la truffe. Editions Edisud. 190 p.
- FESQUET F. 1997. Thèse de Doctorat : Un corps quasi-militaire dans l'aménagement du territoire : le corps forestier et le reboisement des montagnes méditerranéennes en France et en Italie aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Université Paul Valéry, Montpellier III, 3 vol., 992 p.
- GEORGES – GRIMBLLOT A. 1878. Etudes sur la truffe. Ministère de l'Agriculture et du commerce, administration des forêts ; 99 p.
- GEORGES – GRIMBLLOT A. 1887. La truffe française. *Revue des Eaux et Forêts*, tome I pp 345 – 357.
- MAURY R. 1960. Le reboisement de la forêt de Bedoin et son enseignement. Annales de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts et de la Station de Recherches et Expériences. Tome XVII – fascicule 1, 153p.
- MOUILLEFERT, 1888. La truffe et sa production. Lacour-Rediva Editeur. (Réédition 2005).
- TASSY V. 1868. Etudes sur la truffe noire : V influence sur la richesse publique. *Revue Agricole et Forestière de Provence*, pp 377-387.